

## Procès du voisin du petit Tony mort à Reims :

### Appeler peut sauver

Au lendemain du procès à Reims du voisin du petit Tony - mort sous les coups de son beau-père - jugé pour «non dénonciation», l'association **Enfance & Partage** souhaite encourager tout citoyen qui **aurait le moindre doute sur des maltraitances faites à des enfants, à appeler son numéro vert.**

- **Appeler c'est signaler un danger**
- **Appeler c'est rester anonyme**
- **Appeler ce n'est pas seulement «dénoncer», c' est surtout prévenir pour sauver et trouver des solutions avant qu'il ne soit trop tard.**



« Nous souhaitons rassurer les gens qui doutent encore d'appeler le numéro vert sur, d'une part, les actions menées pour venir en aide à ces famille prises en charge par des professionnels de l'enfance, et d'autre part, sur leur anonymat ». Marie Pierre Colombel, présidente de l'association Enfance & Partage.

En appelant ce numéro vert, c'est donner la parole à l'enfant, c'est tout simplement éviter des drames irrémédiables comme ce procès qui s'est tenu à Reims hier mardi 23 octobre.

### **CA VA PAUL ?**

*Même victime de violence un enfant dira toujours qu'il va bien.*

**Avec sa campagne choc, Enfance et Partage** rappelle qu'en 2019 un enfant est encore tué tous les 5 jours en moyenne. A mi-chemin entre une vidéo et un documentaire, cette campagne met en scène un petit garçon triste à qui on se contente de demander si « **Ca Va** ».



« Ca va » brise volontairement le silence pour montrer qu'il est primordial d'intervenir en signalant ces violences avec notamment le numéro vert de l'association **0800 05 12 34**; une ligne d'écoute, de soutien, de conseil et d'orientation pour les victimes mineures et les témoins de violences faites aux enfants. (Anonyme et gratuit). Revoir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=iRpR7wNz10Q>

Depuis bientôt plus de 40 ans, Enfance et Partage agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Nos actions se déploient autour de la Prévention et de la Lutte contre les violences faites aux enfants, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, avec l'appui de 19 comités locaux, 250 bénévoles, une dizaine de salariés (psychologues, juristes) et un réseau de 50 professionnels (avocats, psychothérapeutes).